

AGRICULTEURS

FACILITER VOTRE DÉCLARATION PAC

Vous êtes chef d'exploitation et vous souhaitez un accompagnement total ou partiel pour réaliser votre déclaration de surface.

LES PLUS DE LA PRESTATION

- > Un conseiller technique à vos côtés pour sécuriser votre déclaration
- > Un conseil adapté à votre exploitation

Notre offre :

- > Réaliser avec vous votre déclaration de surface PAC annuelle

Nos compétences :

- > Une équipe de conseillers techniques
- > La maîtrise de TELEPAC et des différents formulaires à compléter
- > Une expertise réglementaire
- > Un réseau de compétences complémentaires

Notre engagement :

- > Un conseiller à vos côtés pour vous accompagner partiellement ou totalement dans votre déclaration de surface
- > Une information sur les nouveautés de la Politique Agricole Commune et ses conditions réglementaires

Tarifs et conditions de vente sur demande

Et aussi :

- > Mes Parcelles
- > Plan de fumure performance
- > Traçabilité animale : Boviclic / Oviclic
- > Raisonner vos produits phytosanitaires

CONCRÈTEMENT, LES RÉSULTATS OBTENUS

- > Un gain de temps
- > Une information sur les nouveautés
- > La sécurisation de vos déclarations
- > Une optimisation de vos primes PAC



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73|74

Contact

POLE ENTREPRISES ET CONSEILS
04.79.62.86.96
contact@smb.chambagri.fr

www.services.casmb.fr

